



Bien vivre

N° 5

à Saint-Donat

• Bulletin municipal d'information • avril • mai • juin 2015



FESTIVAL

Bach

en Drôme des Collines

2015

Finances

**Mise à jour
des listes électorales**

Nos festivals

Saint-Donat

Le mot du Maire



Le 28, 29 et 30 mai, nous avons eu l'honneur d'accueillir nos amis d'Ottobeuren conduits par M. German FRIES, nouveau maire d'Ottobeuren pour fêter ensemble le 20^{ème} anniversaire de notre jumelage.

Je voudrais que l'on ait une pensée pour tous ceux qui ont souhaité, imaginé et voulu ce jumelage, je pense à :

M. Paul GALLAND, Maire honoraire de St Donat

M. Peter HEIL ancien maire d'Ottobeuren, malheureusement décédé

Au docteur Roger POULENARD, à

Mme Monika DEMANGE et Mme Roswit LEINS qui sont à l'origine de ce jumelage.

Je voudrais également que l'on salue l'enthousiasme et la détermination des membres des comités du jumelage et plus particulièrement le Président, Michel MULLER ainsi que ses prédécesseurs qui ont été les éléments moteurs du développement de nos échanges.

Tous, depuis 20 ans, n'ont pas ménagé leurs efforts pour développer et renforcer des liens d'amitié avec le soutien de la population donatienne.

Les nombreuses manifestations et les multiples rencontres entre Ottobeuren et Saint-Donat n'ont pas eu pour seul résultat de faciliter la compréhension de la culture et du mode de vie de l'autre partenaire. Elles ont permis bien plus, à savoir l'éclosion de nombreuses et durables amitiés.

Aujourd'hui, nul ne peut nier l'apport considérable de l'Europe au service de la construction d'un espace de liberté, de solidarité et de paix.

Plus que jamais, nous avons besoin de l'Europe pour surmonter les défis majeurs du 21^{ème} siècle qui nous font face, au premier rang desquels figure le défi de la compétitivité dans une économie mondialisée de la défiance d'un équilibre entre l'homme et la Nation.

Je vois notre jumelage comme un catalyseur du développement européen.

Nous sommes des citoyens européens, nous portons des valeurs communes et par nos contacts, nos expériences partagées, notre estime réciproque, nous œuvrons pour renforcer la construction du projet européen.

Et à ce titre, l'amitié Franco-Allemande est fondamentale pour l'Europe.

Fidèle à l'esprit européen et avec pour horizon la pérennité de l'amitié Franco-Allemande à laquelle nous sommes si attachés, je formule le vœu que notre jumelage puisse à l'avenir poursuivre sur la voie de la croissance, de l'épanouissement et de la prospérité.

Aimé CHALEON

Maire de Saint-Donat

Président de la Communauté de Communes du Pays de l'Herbasse
Conseiller départemental délégué

Sommaire :

Le mot du Maire	2
Handicap et sécurité	3
Plan canicule	3
Finances	4 et 5
Listes électorales	5
CCAS	6
Environnement	6 et 7
Rétrospectives	8 et 9
Vie sportive	10
Vie culturelle	11, 12 et 13
Manifestations	14
Libre expression	15



Horaires d'ouverture de la mairie :

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8H00 à 12h15	8H00 à 12h15	8H00 à 12h15 14h00 à 16h15	8H00 à 12h15	8H00 à 12h15 14h00 à 16h15

Site internet de la commune : www.ville-st-donat.fr

Conseillère déléguée : Pascale Vigouroux

Bulletin municipal d'information « Bien vivre à Saint-Donat » :

Directeur de la publication : Aimé CHALEON

Conseillères déléguées : Jacqueline Degroote et Cathy Moulin

4 parutions : mars – juin – septembre – décembre

Impression : DESPESE imprimerie : 2000 exemplaires.

Dépôt légal : A parution

Nous remercions toutes les personnes qui se sont associées à la conception de ce bulletin par le biais de leurs articles.



Accessibilité



Une nouvelle place de parking pour personnes à mobilité réduite (PMR) a été créée sur le parking de la Poste, avenue Charles de Gaulle, afin de permettre aux personnes concernées de pouvoir accéder au bureau de Poste et au Tré-

sor Public notamment les lundis matins lorsque l'avenue Georges Bert est fermée en raison du marché hebdomadaire. Par la même occasion, en centre-ville, la place PMR existante située sur le parking impasse du Clos Baudoin, qui permet un accès depuis l'avenue Georges Bert à la Poste et au Trésor Public, a été repeinte en bleu avec marquage spécifique pour plus

de lisibilité. Espérant ainsi répondre au mieux aux besoins des usagers, la municipalité reste à votre disposition concernant toute question concernant l'accessibilité. G. Poulenard, déléguée à Accessibilité et Habitat.
Contact : 04 75 45 10 32 accueil mairie qui transmettra.

Opération « tranquillité vacances »



L'opération « tranquillité vacances » est un dispositif de prévention qui vise à diminuer le risque de vols par effraction susceptibles d'être commis dans les domiciles, durant l'absence des personnes parties en vacances.

Les services de police municipale ou de gendarmerie nationale effectuent des vérifications aux domiciles lors de leurs patrouilles journalières et nocturnes.

Pour bénéficier de cette surveillance s'adresser à :

- Gendarmerie nationale, Pont Morlier, 26260 Saint-Donat sur l'Herbasse
- ou
- Police municipale, Mairie, BP 16, 26260 Saint-Donat sur l'Herbasse

Quelques conseils pratiques afin de dissuader les malfaiteurs :

1/ Évitez de faire repérer votre absence,

en demandant à une de vos connaissances de vider régulièrement votre boîte aux lettres, d'ouvrir et de fermer les volets de votre maison.

2/ Ne laissez pas de message donnant des renseignements sur votre absence sur votre répondeur.

3/ Ne laissez pas chez vous des objets de valeur (bijoux) ou documents importants (cartes bancaires, papiers d'identité, chèquiers).

4/ Prévenez un ou plusieurs voisins de vos dates de départ et de retour.

5/ Ne laissez pas vos clés dans un endroit accessible.

Plan canicule

La Préfecture de la Drôme demande à chaque Municipalité de recenser toutes les personnes fragiles, ou qui n'ont pas de famille, qui se sentent isolées ou simple-

ment qui souhaitent par sécurité, que le service social de la mairie les contacte de temps en temps lors des fortes chaleurs.

Nous vous demandons de retourner à la mairie, service CCAS, le coupon ci-joint si vous vous sentez concernés ou si vous connaissez quelqu'un qui pourrait l'être :

CCAS : 11 rue Pasteur – BP 16 - 26260 Saint-Donat - 04.75.45.04.04 ou 04.75.45.10.32

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Je souhaite être dans vos registres pour le plan canicule.

Les principales orientations prises pour l'année 2015

Détail du budget 2015 voté en conseil municipal le 31 mars 2015 (en euros) :

BUDGET	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
COMMUNE	3 174 997.00	1 362 312.62
EAU	394 000.00	221 727.74
ASSAINISSEMENT	654 000.00	1 260 856.11

Persistance de la gestion rigoureuse 2014 :

- conséquence d'un contexte économique général difficile et incertain,
- due à l'obligation, pour la commune, d'endosser de nouvelles charges dont certaines sont transférées par l'Etat sans contrepartie financière (Organisation des nouveaux rythmes scolaires, Instruction des dossiers d'urbanisme, péréquation entre communes, charges de contingent ...),
- par nécessité de s'adapter à une nouvelle baisse de recettes due à la diminution des dotations de l'Etat : DGF (1) : - 55 979.00

DSR (2) : +11 010.00

DNP (3) : - 5 355.00

Autres dotations : - 1 747.00

soit, pour 2015 : - 52 071.00 €

baisse de recettes qui se cumule avec la diminution déjà enregistrée en 2014 et sera suivie de nouvelles diminutions déjà programmées par le gouvernement pour 2016 et 2017.

Malgré ces contraintes conjoncturelles notre commune fait le choix :

- de privilégier, sans recourir à l'emprunt et en l'adaptant aux moyens disponibles de la période, un volume d'investissement aussi élevé que possible.
- Clé de la vitalité économique locale, l'investissement comprend les moyens indispensables à l'entretien des services existants et les sources de financement des projets de nouveaux services mis

à la disposition de tous les Donatiens.

- d'orienter vers les entreprises locales concurrentielles, les dépenses de fonctionnement et d'investissement réalisées à partir du Budget communal, dans un strict respect des règles liées aux marchés publics.
- de reconduire intégralement pour 2015 les précédents budgets des deux écoles, maternelle et primaire, non sollicitées cette année sur les économies de fonctionnement comme ont pu l'être d'autres services ou parties de nos activités.
- de maintenir aux associations locales l'appui apporté par la commune pour soutenir et encourager leurs activités sociales, éducatives ou leurs missions d'animation au service de la collectivité. Une ligne du budget communal en exceptionnelle augmentation cette année du fait des cérémonies du 20ème anniversaire de la signature du traité de jumelage Saint-Donat/Ottobeuren.
- d'amplifier les moyens du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) dont l'action quotidienne, malheureusement en progression, reflète les réelles difficultés de vie auxquelles une part croissante de Donatiens se révèle de plus en plus confrontée.
- de maintenir sans augmentation, au niveau où ils ont été fixés en 2011, les taux de la fiscalité locale indiqués dans le tableau ci-dessous :

Taux 2015	Saint Donat	Moyenne des communes de même strate
Taxe d'habitation	12,10%	13,80%
Taxe foncier bâti	17,50%	19,22%
Taxe foncier non bâti	50,00%	51,84%

Les principaux choix énumérés dans les lignes précédentes devaient être indiqués ou rappelés. Ils n'ont pas été des plus aisés et leur intégration au budget 2015 a dû faire l'objet d'arbitrages afin que l'équilibre des comptes 2015 ne passe pas par une augmentation des impôts, comme y ont été contraintes plus de 30% des communes au plan national cette année.

La marge est étroite et parvenir aujourd'hui aux objectifs à atteindre est un travail constant, attentif, marqué par la maîtrise

des charges de fonctionnement, la recherche d'économies nouvelles (énergie, assurances, charges financières, suivi de la trésorerie, ...) et l'étude d'investissements réellement productifs d'économies.

Il est important de souligner que le programme, porté et mis en place par la Majorité municipale pour l'ensemble des Donatiers, ne pourrait être réalisé sans la participation active et remarquable des services municipaux qui y sont associés et méritent d'être sincèrement remerciés pour leur action.

Autre facteur positif et facilitateur : la relative vitalité économique de Saint Donat.

La croissance continue de la commune et de sa population, allée à une activité économique activement soutenue comme on vient de le lire, permettront en 2015, à taux d'imposition constants, une évolution naturelle de recettes fiscales en volume et, de ce fait, une certaine compensation de la diminution de dotations d'Etat subie.

Cet atout se renouvellera-t-il toutefois en 2016 et 2017, années pour lesquelles nous sont déjà promises de nouvelles baisses de dotations ?

La crise actuelle des marchés des Travaux publics et du Bâtiment et, conséquence pour notre commune, la forte baisse du nombre de demandes de permis de construire enregistrées à Saint-Donat en 2014 nous amèneraient sur ce plan à quelques doutes et interrogations prudentes sur l'avenir.

L'avenir, autre période et autre actualité nous offrira l'occasion et le plaisir d'échanger une nouvelle fois le moment venu.

Jean-Marie CHALEMBEL

Adjoint chargé des Finances et du Personnel

(1) : Dotation Globale de Fonctionnement

(2) : Dotation de Solidarité Rurale

(3) : Dotation Nouvelle de Péréquation

Vie civique

Mise à jour des listes électorales

Suite aux nouvelles dénominations des rues et afin de mettre à jour les listes électorales, nous vous demandons de bien vouloir compléter le tableau ci-dessous et de le retourner **avant le 15 juillet** (dernier délai) : **REPONSE OBLIGATOIRE**

• Soit à l'accueil de la mairie ou dans la boîte aux lettres de l'entrée à droite

• Soit par courrier à l'adresse de la mairie : 11 rue Pasteur

• Soit par e-mail : etat-civil@ville-st-donat

Cette démarche citoyenne vous permettra aussi de recevoir, en temps voulu, la propagande pour les prochaines élections ainsi que les nouvelles cartes électorales.

TOUS LES DONATIENS SONT CONCERNES PAR CETTE DEMANDE

ADRESSE EXACTE (nouvelle dénomination très précise) :		Majeur vivant à la même adresse :		
	MONSIEUR	MADAME	ENFANT	ENFANT
NOM :				
NOM de jeune fille :				
PRÉNOMS :				
Date de naissance :				
Lieu de naissance :				

Opération « rivières propres »

Samedi 14 avril, une quarantaine de personnes, composées d'élus et de volontaires, ont répondu à l'appel de la Gaule romanaise et péageoise pour participer à l'opération « rivières propres », action visant à sensibiliser le plus grand nombre de personnes au respect de l'environnement.

Sur le secteur de Saint-Donat, les bénévoles, équipés de bottes et de sacs plastiques, ont ramassé plus de 1200 kg de déchets polluants dans les cours d'eau et sur les berges de l'Herbasse, du Merdaret et du canal des usines : pneus, plastiques, ferrailles ont été rapportés sur les points de

ramassage où ils ont été triés et récupérés par les services techniques de la commune qui les ont portés à la déchetterie. La matinée s'est achevée autour d'un casse-croûte bien mérité, offert par le Crédit Agricole du Centre-Est.

Jardins de ville



Si vous traversez les jardins de ville, vous découvrirez, au milieu du massif central, une maisonnette nommée un « hôtel à insectes ». Cet abri en bois, fabriqué par les employés aux espaces verts, favorisera la biodiversité locale en attirant les insectes bénéfiques pour le jardin. Ces « amis du jardinier » permettront d'assurer une



bonne pollinisation et une lutte efficace contre les parasites.

Un nichoir pour les oiseaux a été installé afin d'accueillir de

nombreuses espèces telles que mésanges, moineaux, étourneaux qui ne trouvent pas, en ville, assez de cavités pour nicher. Espérons que nos chers amis matous se contenteront de les contempler d'en bas !

Mais qu'est-ce que les toutounets ?

Tout simplement, ce sont les distributeurs de sacs pour récupérer les déjections canines.



Où sont-ils ?

- A la Poste (espace ouvert),
- A la bibliothèque (sur le parking),



- Devant la Halle des sports,
- Place Anatole France.

Vous n'avez pas d'excuses, ils sont régulièrement approvisionnés par les services municipaux.

ATTENTION :

L'abandon de déjections en dehors des emplacements autorisés est réprimé par l'article 5623-1 du Code pénal et R541-76 du Code de l'environnement.

Amende : 450 euros.

Saint-Donat présente un cadre de vie agréable. Respecter certaines règles de savoir-vivre permet de le maintenir.

CCAS

Avis de recherche !!!

Recherchons d'urgence une personne ayant de bonnes notions de couture pour animer, bénévolement, « l'atelier couture » du CCAS (2h consécutives par semaine).

Les personnes qui participaient à l'atelier couture

avant sa fermeture attendent avec impatience sa réouverture !!

Si vous êtes intéressé(e), faites-vous connaître en téléphonant au CCAS au 04.75.45.04.04. Merci. Alors vite à votre téléphone !!!



Les jardins familiaux

Nos jardiniers en herbe ont pris possession de leur parcelle. Au vu des clichés ci-joints, nous constatons que les plantations sont déjà bien avancées.....

Grâce à la contribution des services techniques, le site est aujourd'hui assaini, ce qui permet à nos jardiniers de travailler dans de bonnes conditions.

L'équipe municipale souhaite à tous « ces maraîchers en devenir » une très bonne récolte 2015.



Ne jetez plus vos téléphones portables



Les « Ateliers du Bocage » sont des ateliers protégés qui appartiennent à la branche « Economie, Solidarité et Insertion » d'EMMAUS.

Quelles sont leurs valeurs ?

- Favoriser l'insertion sociale.
- Œuvrer pour la solidarité.
- Préserver l'environnement.

Quelles sont leurs actions ?

Le recyclage, en particulier, celui des téléphones mobiles, est fait :
- Soit par le réemploi (réparation ; destruction des données ; rendus accessibles à tous les opérateurs).
- Soit par le recyclage (valorisation énergétique).

Vous voulez favoriser le recyclage ?

- 2 contenants sont à votre disposition :
- A l'accueil de la Mairie.
 - Au CCAS, en salle d'attente.

EMMAUS passe régulièrement pour récupérer vos portables.



Où en sommes-nous du débroussaillage ?

Le chemin piétonnier, le long du canal au jardin de la Thuire, a été nettoyé par Mr MAIGNEZ (formateur en aménagements paysagers au CFPPA : centre de formation pour adultes au Lycée horticole de Romans) accompagné d'un groupe d'élèves.

Et l'aménagement de nos espaces verts (avenue Georges Bert) ?

- Les pieds des arbres ont été habillés d'une couverture minérale de pierres de Chateaubourg. Cela permettra une économie d'eau, de temps de désherbage et d'avoir un rendu plus esthétique.

- Les jardiniers de la ville ont privilégié, cette année, le paillage des massifs afin d'économiser, une fois encore, l'eau et d'éviter la pousse de mauvaises herbes.

- Projet en cours de réalisation : la vigne vierge de la pergola, avenue Commandant Corlu, (derrière le restaurant « Chez Théo ») a été arrachée et sera remplacée par du chèvrefeuille couleur jaune.

Nos agents municipaux, responsables des espaces verts, s'investissent beaucoup pour justifier le label « 1^{ère} fleur » décerné par la Région depuis 2011.



Déchèterie du Pays de l'Herbasse

Nouveaux horaires à partir du 04 Mai 2015
ouverte tous les jours de la semaine

du lundi au samedi 08h30 – 12h00
13h30 – 17h00

Rétrospectives



Mémoire des déportés



Opération rivières propres



Commémoration Algérie



20 ans du jumelage
Franco-Allemand



Jardins familiaux

Défilés Foire aux bœufs gras



Tennis-club de champos : de très bons résultats

La 5e édition de l'Open du Tennis-Club de Champos (15 avril au 3 mai 2015) s'est déroulée sous la direction de Mathieu Rebouillat-Figuet et de Laurent Lacote, juge-arbitre. Avec des inscriptions en hausse (160 contre 140 les années précédentes), des bénévoles très présents et une météo plus ou moins clémente, le tournoi s'est bien passé et a proposé des matchs de qualité dans une bonne ambiance.

Les 3 finales ont eu lieu à Champos :

- Finale Hommes (100% Bourg les Valence) : Thierry Vandermoere 5/6 bat Alexis Mermet +15.
- Finale Femmes : Eleonore Valente 15/4 de Champos bat Dominique Izier 15/3 de Romans.
- Finale + 35 ans : François Fourel 15/3 de Romans bat Xavier Brissot 15/1 de St Valier-Sarras.

En ce qui concerne les jeunes licenciés, les résultats sont excellents :

- En 15/16 ans : les filles Eléonore et Victoire Valente finissent championnes Drôme/Ardèche de leur division,

les garçons : Corentin Dumaire, Louis Grattoni et Carl Colisson sont finalistes et sont donc, vice-champions de leur division.

- En 13/14 ans, l'équipe de Maxime Penel, Maxime Goncalves et Jonas Robichon s'incline en 1/4 de finale.
- A titre individuel, Victoire Valente 15/4 a été qualifiée pour le championnat individuel Drôme/Ardèche en 15 ans.
- Emile Ronjat 15/5 a été finaliste du tournoi de Secteur pour la 4e année consécutive et il a été qualifié, également, pour le Championnat Individuel en 14 ans Drôme/Ardèche (tournoi qui regroupe les jeunes ayant eu les meilleurs résultats lors de certains tournois). Il s'est incliné à 15/3 en 16e de finale. Il remporte également le Tournoi d'Anneyron en 13/14 ans.
- Corentin Dumaine 30/2 s'incline en 1/2 finale des 15/16 ans à Anneyron et réalise un très bon tournoi en adulte à Champos et à La Roche de Glun en accumulant perf sur perf tout une à 15/5.
- Martin Bonello 30/1 est allé en 1/4 de finale des 15/16 ans du même tournoi d'Anneyron.
- Eléonore Valente 15/4 remporte le Tournoi Femmes de Champos, elle est allée en 1/2 fi-

nale du tournoi adulte de St Rambert , elle vient de gagner à 15/3 et 15/2 au Tournoi Jeune de La Roche de Glun et s'incline à 15/1 en 1/2 finale .

- Grégoire Valente, 11 ans et 15/5 ,espoir jeune du club, a participé au Tournoi Inter-ligue organisé par la Ligue du Lyonnais et a abandonné en 1/2 finale sur blessure. Il était également sélectionné avec un jeune de Bourg les Valence pour représenter les couleurs de la Drôme/Ardèche en avril.



Dominique Izier (finaliste), Mathieu Rebouillat-Figuet, Eléonore Valente (vainqueur)

Vie culturelle

Médiathèque

Il est bien difficile de résister à l'appel printanier du renouveau... Alors l'équipe de la médiathèque a décidé d'y succomber et de vous en faire profiter.

Car oui, nous avons bien hâte de vous faire découvrir **notre nouvelle salle**, remise à neuf par l'équipe du service technique communal. Dissipons tout malentendu : la médiathèque n'emménage pas entièrement à l'étage supérieur, mais disposera d'un espace supplémentaire pour accueillir dans des conditions agréables les classes, les animations... **Son inauguration a eu lieu le samedi 6 juin.**

Car oui, nous avons aussi envie de vous lire quelques histoires. « Les histoires du mercredi » ont eu lieu le 27 mai et le 24 juin. Cette animation gratuite était ouverte à toutes les oreilles et à tous les yeux dès 3 ans.

Car oui, nous avons aussi envie de vous faire rencontrer Colette Zeif, auteure de la



très belle autobiographie « La grande s'occupera de la petite ». Cette phrase est celle que la mère de Colette Zeif a lancée aux policiers français venus les chercher, le 16 juillet 1942, pour les déporter vers le Vel d'Hiv. C'est cette phrase qui a sauvé les deux sœurs finalement laissées dans leur appartement. Colette Zeif est la petite. Elle nous livre son parcours depuis ce jour.

Car, oui, nous avons envie aussi parfois de prendre l'air ! C'est le retour de biblio'parc ! Retrouvez- nous dans le parc Bert pour écouter nos histoires, lire, grappiller, feuilleter, dévorer, sous nos parasols, allongé(e)s dans nos transats, sur nos couvertures... Quand ? Nous vous l'indiquerons un peu plus tard !

N'hésitez pas à regarder notre page Facebook (Médiathèque De St Donat), vos mails (si vous faites partis de la liste de diffusion), les affiches qui seront essayées dans la commune, le panneau lumineux ou mieux venir nous voir pour plus d'informations !

Dernière minute :

L'équipe de la médiathèque est heureuse de vous annoncer qu'elle a été sélectionnée pour participer à la saison culturelle des bibliothèques, sur le thème « A table ! ». Nous recevrons les éditions « Edith Delbart », spécialisées dans les beaux livres de cuisine régionale : <http://www.edithdelbart.fr/>

Rendez-vous dans le prochain numéro pour le calendrier complet des animations prévues autour de ce thème !

FESTIVAL Bach en Drôme des Collines 2015

L'association Bach en Drôme des Collines en partenariat avec la Ville de Saint-Donat sur l'Herbasse désire accompagner la dynamique d'aménagement culturel du territoire.

Un des objectifs de l'association Bach en Drôme des Collines est que les populations locales s'approprient le festival. C'est pour cela que la programmation de la saison 2015 propose une captation du spectacle « **Que ma joie demeure !** » spectacle inspiré de l'œuvre et de la vie de Jean-Sébastien Bach. Le choix s'est porté sur Alexandre Astien, lyonnais, qui a notamment créé Kaamelott connu de tous. Ainsi nous mettrons à mal les allégations de vieillesse et de bourgeoisie de la musique classique et notamment la musique de JS Bach qui de nos jours est considéré comme un des plus grands compositeurs de tous les temps, si ce n'est comme le plus grand.

La plupart des gens, d'ailleurs, y sont déjà sensibilisés : combien de réalisateurs de films, par exemple, font appel à elle pour créer une atmosphère, provoquer un sentiment...

Jean Sébastien Bach fut un prodigieux inventeur. Sa force de création s'est exercée à partir de tout ce qui, avant lui, comptait dans l'Art des sons : Buxtehude, Purcell, Vivaldi, Couperin, Scarlatti... on ne peut tous les citer, mais lui qui ne quitta jamais l'Allemagne avait dans la tête toute la musique d'Europe.

Sa force de création s'exprima magistralement dans son aptitude à tout assimiler, à

tout transformer.

L'Art du contrepoint et de la fugue existait avant lui, sans doute, mais il les transforme au point de les rendre universels. Il fut précédé par de nombreux virtuoses du clavier or, tous ses contemporains reconnaissent en lui un interprète d'un niveau inaccessible, et le véritable inventeur de l'Art de l'orgue.

Cet esprit de création a si fort marqué l'histoire de la Musique qu'il alimente aujourd'hui encore notre énergie, offrant aux créateurs de notre temps une inépuisable matière...

Certes, les langages et les modes d'écriture évoluent, mais la puissance de création du Cantor demeure un phare, et si un compositeur comme Thierry Escaich est joué et célébré dans le monde entier, si il s'inscrit dans l'histoire du Festival de Saint-Donat comme un auteur de plus en plus apprécié, c'est sans doute qu'il a, à l'instar d'un Bach, hérité du même esprit de création consistant à réinventer le présent à partir des fulgurances du passé.

Cette année encore, place sera faite, auprès de l'orgue, aux alliages incontournables ou insolites (les voix, la trompette, l'accordéon, la harpe, le saxophone) et place aussi à la jeunesse, incontournable moteur d'un esprit que nous souhaitons largement ouvert sur l'avenir, avec la complicité et l'indispensable ferveur de Frédéric Lodéon (d'après Michel Robert, directeur artistique).



Bach et l'esprit de création :

Samedi 18 juillet, 17h00 Espace des Collines

Que ma joie demeure, captation du spectacle d'Alexandre ASTIER.

Dimanche 19 juillet, 17h00 Collégiale

Chœur « Infractus » Dir. Maïa PAILLE, Lucile MOURY, accordéon.

Jedi 23 juillet, 20h30 Collégiale

Marie-Pierre COCHEREAU, harpe Frédéric BLANC, orgue.

Vendredi 24 juillet, 20h30 Collégiale

Duo « Sforzando » et orchestre. Christophe STURZENEGGER et Julie FORTIER, pianistes.

Ensemble orchestral POLYVALENCE, dir. Michel ROBERT.

Samedi 25 juillet, 20h30 Collégiale

Thierry ESCAICH, orgue et Quatuor de saxophone ELIPSOS.

Dimanche 26 juillet, 17h00 Collégiale

Paul DE MAEYER, orgue : improvisation à la carte sur des thèmes donnés par le public.

Pour le programme complet merci de vous rapprocher de votre office de tourisme.

Cette année encore un festival de cultures et traditions du monde à la fête

7 juillet : Canada

Cette ensemble folklorique des « Eclusiers de Lachine » fut créé en 1975 dans le but de rendre accessible à tous le folklore québécois. Ces danses traditionnelles mettent à l'honneur des régions.



Constituée de danseurs âgés de 16 à 35 ans, la troupe présente jusqu'à 8 costumes traditionnels du 17ème au 20ème siècle. Ce groupe a parcouru des centaines de kilomètres pour se rendre dans de nombreux festivals afin de partager la culture québécoise. Il fait ainsi découvrir la gigue, quadrille, valse, polka...

8 juillet : Pérou

Les musiciens péruviens perpétuent la culture musicale de leurs ancêtres. Ils ont choisi le nom du groupe en hommage aux habitants des îles flottantes des Uros. La peuplade des îles Uros est originaire des premiers incas. La musique tient une place privilégiée dans la civilisation andine. Elle fait partie intégrante de la vie quotidienne et reflète les coutumes mais aussi les inquiétudes de tout un peuple.



Los Uros jouent les principaux thèmes traditionnels andins où l'on entend la flûte, le charango, le bombo...

8 juillet : Sri Lanka

Les danses du Sri Lanka sont à l'origine liées à des cérémonies rituelles destinées à célébrer le rapport aux divinités : chasser les mauvais esprits, permettre de bonnes récoltes, soigner les maladies.



La troupe Sama Goodness Rhythm composée de 25 personnes, vient de Colombo et est bouddhiste. Son objectif est de promouvoir la paix, le partage et l'harmonie entre les religions et les peuples à travers les arts, la danse et la musique.

9 juillet : Slovaquie

L'Ensemble Folklorique Karpaty de Bratislava a été fondé en 1998. Cet Ensemble comporte des danseurs, musiciens et un groupe de chanteuses, ce qui représente environ 60 membres. Il est composé d'étudiants qui ont trouvé la passion et un grand intérêt dans la danse, la musique et les chants folkloriques slovaques.



Leur but est de chercher, conserver et développer en forme scénique leur folklore.

9 juillet : Equateur

La Compania Somos Cultura Viva, composée de 24 personnes, a été créée en 2003 et fait partie du Conseil de l'Art Populaire

en Equateur. Son objectif est de créer une conscience d'identité nationale à travers l'art de la danse, afin de créer des citoyens libres.



La musique équatorienne est tirée à la fois des instruments andins comme les flûtes et les percussions en coquillages et des influences espagnoles avec les instruments à cordes comme la guitare ou le violon. La danse la plus traditionnelle est le pastillo qui chante l'amour avec beaucoup de gaieté.

10 juillet : Botswana

La musique folklorique est l'une des pierres angulaires de la culture du Botswana et le groupe Ngwao Litswao de Gaborone présentera les traditions des peuples San, Kanye ou Bakwena. C'est aussi l'âme de leur pays que veulent présenter les danseurs et musiciens tant le respect et la compassion font partie des valeurs fortes exprimées lors de danses ou rituels. La musique traditionnelle s'exprime surtout à travers la voix, les instruments à cordes et à vent, tels que les flûtes.



Ces spectacles sont gratuits, venez nombreux profiter de la richesse de ces cultures que nous offre encore la municipalité de Saint-Donat.

Concert Jazz manouche le 29 juillet à 20h30 dans la cours du Cloître (si pluie : dans la Collégiale)

Organisé par la municipalité de Saint-Donat, ce spectacle est gratuit.

Composé de musiciens venant d'horizons musicaux variés, le groupe « Un Nerf de Swing » voit le jour en 2005. Avec ses deux guitares, son violon et sa contrebasse, la formation s'inscrit dans la lignée des groupes de Jazz manouche.

Les musiciens de « Un Nerf de Swing » se proposent de recréer, le temps d'une soirée, cette ambiance unique et festive que seul le jazz manouche permet d'instaurer.

Originaire de Chambéry, « Un nerf de Swing » se produit régulièrement en Rhône-Alpes et dans toute la France. Sur scène, la complicité et la bonne humeur sont toujours de mise dès lors qu'il s'agit de jouer les standards du Swing manouche et des mélodies traditionnelles tsiganes qui composent leur répertoire.

Venez nombreux les applaudir car ces quatre feelings fondus vous feront vibrer,



vous feront rêver et vous feront vivre le jazz dans ce qu'il y a de plus populaire, de plus rassembleur...

Les Monstrueuses Rencontres : une 9^{ème} édition qui tient toutes ses promesses



Du 16 au 24 mai dernier, la MJC du Pays de l'Herbasse organisait la 9^{ème} édition de son festival de théâtre par et pour les enfants, les Monstrueuses Rencontres. 9 jours de festivités qui ont vu près de 800 enfants monter sur la scène de l'Espace des Collines de Saint-Donat pour présenter leurs créations théâtrales autour du thème de cette édition «Frontières». Les Monstrueuses Rencontres ont également rassemblé cette année près de 2500 spectateurs venus découvrir les spectacles proposés par les enfants mais également les spectacles jeune public programmés tout au long du festival le week-end et en soirée.

Le festival a également été le cadre du lancement d'un projet d'échange culturel et artistique avec un groupe de jeunes comédiens amateurs venus de la banlieue londonienne, tout comme il a permis à l'échange, entamé il y a 8 ans avec la Maison des Jeunes de Fellbach en Allemagne, de se poursuivre et de donner lieu à la pré-

sentation d'une création franco-allemande sur scène samedi 23 mai après-midi. La MJC a également proposé à ses spectateurs cette année d'aller plus loin dans la réflexion autour des valeurs et objectifs sur lesquels repose le festival. La conférence gesticulée de Franck Lepage, «Inculture - l'éducation populaire, monsieur, ils n'en ont pas voulu», a permis de replacer le projet des Monstrueuses Rencontres dans le cadre plus général de l'éducation populaire. Par ailleurs, dimanche 24 mai au matin, la MJC accueillait une délégation du ministère de la culture travaillant sur la pratique du théâtre en amateur, et a organisé à cette occasion une table ronde autour de la question: comment devient-on amateur et comment le reste-t-on? Ces deux temps inédits ont permis d'enrichir le festival et y ont amené une vraie valeur ajoutée, en donnant au public des clés de compréhension des objectifs poursuivis par la MJC à travers ce projet. La qualité des spectacles présentés, l'en-

thousiasme des participants, la mobilisation des professionnels et des bénévoles, le soutien des partenaires financiers et opérationnels, l'accueil du public... tous les ingrédients étaient réunis pour faire de cette 9^{ème} édition une MONSTRUEUSE réussite. En 2016, les Monstrueuses Rencontres fêteront leurs 10 ans : l'équipe de la MJC va devoir redoubler d'inventivité et d'efforts pour mettre la barre encore plus haut pour cette 10^{ème} édition! Rendez-vous du 21 au 29 mai l'an prochain pour en savoir plus !



Manifestations

Vendredi 26 Juin

Fête de la Saint Jean

Jeux à gogo, musique, buvette dès 19h
Place Chancel Org par La Maison du Jeu
04.75.45.15.98

Promenades littéraires :

sur les pas de Louis ARAGON et Elsa TRIOLET

Mercredi 22 juillet et mercredi 9 août à 9h00
Samedi 19 septembre à 14h30
Inscription souhaitée à l'office du tourisme.

Journées du Patrimoine 2015

L'office de Tourisme proposera des visites guidées du Prieuré, la Collégiale et la Chapelle des Evêques : Les samedis de 10h à 12h et de 14h à 17h et les dimanches de 10h à 12h.

Samedi 18 Juillet : Vide grenier

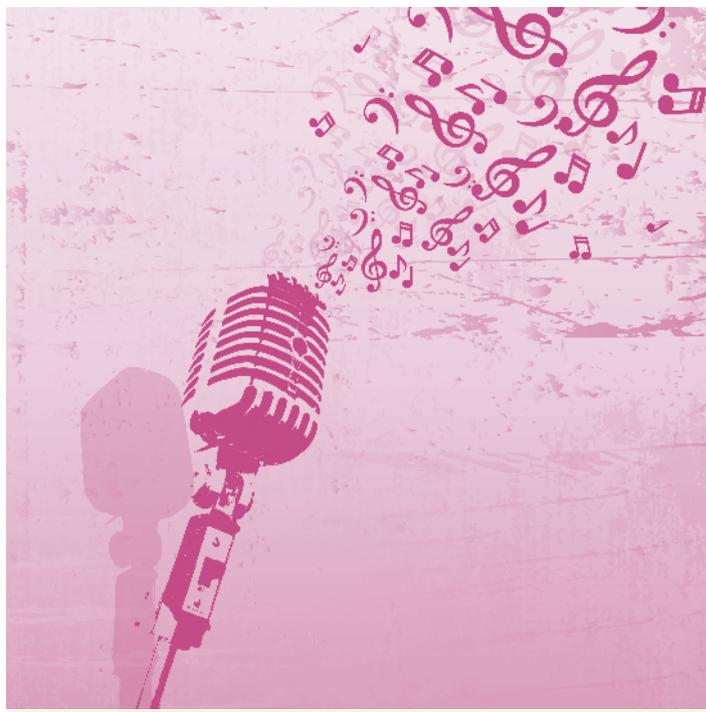
En centre-ville Avenue Georges Bert.
Inscriptions auprès de l'Office de Tourisme Tel : 04.75.45.15.32

Du 4 au 12 Août au Palais Delphinal,

de 15h à 19h tous les jours, organisée par l'Office de Tourisme
Exposition de l'été « Drôme de dames », 18 portraits de Drômoises, 18 parcours de femmes.

Samedi 12 septembre

Forum des associations de 14h à 18h.



Journées du Patrimoine de septembre 2015

Animation proposée par l'Association du Patrimoine du Pays de l'Herbasse :

Visites guidées gratuites «Dans les rues de Saint-Donat», départ devant l'Office de Tourisme, avenue Georges-Bert à 14h30, durée environ 2h pour chaque visite.

- **samedi 19 septembre** : promenade Littéraire sur les pas de Louis Aragon et Elsa Triolet : découverte de la Résistance à Saint-Donat et de l'œuvre des 2 écrivains pendant leur vie cachée dans le village.
- **dimanche 20 septembre** : des rues et des personnages : découverte au cours d'une promenade à pied dans le village, des personnes de Saint-Donat qui ont donné leur nom aux rues.

Affichage sauvage

Suite à l'article dans le bulletin précédent, nous avons constaté les efforts faits par beaucoup d'entre vous, pour utiliser les poteaux métalliques pour apposer vos grandes affiches.

Nous avons annoncé la future pose de panneaux d'affichages pour les petites affiches. Les lieux sont à ce jour déterminés.

Il s'agit :

- De la Place Anatole France
- Du Rond Point Saint Anaclef

- De la Place du 8 Mai
- De celui à côté de la Halle des Sports qui a été rénové
- A côté de l'Office de Tourisme

Ils seront installés prochainement.

Merci d'utiliser les panneaux d'affichage et non d'autres lieux non autorisés.

Réservée aux composantes du conseil municipal Listes d'opposition

PROTÉGER LA RESSOURCE PAR UNE TARIFICATION PROGRESSIVE

La plupart des Donatiens ont reçu dernièrement leur **facture d'eau / assainissement**. Lors du conseil municipal du 31 mars 2015, nous n'avons pas approuvé le budget de l'eau et celui de l'assainissement.

En effet, la politique tarifaire régie par la commune fait ressortir des écarts considérables de prix. Alors que depuis 2006, la loi sur l'eau incite à économiser l'eau, à **Saint-Donat, c'est le contraire.**

Ménage	Consommation en m ³	Part fixe en €	Facture en €	Prix du m ³ en €
1 personne	23	173,09	235,79	10,25
2 personnes	87	173,09	410,26	4,71
6 personnes	176	173,09	655,12	3,73

Moins vous consommez d'eau, plus le prix de l'eau et de l'assainissement est élevé.

Afin que les Donatiens demeurent égaux devant leurs factures, nous proposons la progressivité des tarifs, notamment de la part fixe.

Il a été annoncé à ce même conseil municipal qu'il vous est possible de **demandeur la mensualisation** du paiement de votre facture depuis le mois de mai. Sachez que nous **restons vigilants** sur les tarifications de l'eau et de l'assainissement. Et nous ferons en sorte de **conserver notre gestion** publique.

Nous vous remercions que nous vous représentons. N'hésitez pas à nous contacter.

Les élus de la liste "Engagés Pour Saint-Donat". Pierre Boissy, Gérard Roussel, Isabelle Vietti et Isabelle Volozan Ferlay. Contact : 06 95 34 45 63

Les élus SDA vous informent

Loin de constituer une opposition systématique ou figurative, nous formons une opposition constructive et alternative à la politique menée par la majorité municipale.

Républicains et Gaullistes dans l'âme et dans nos convictions, nous menons de véritables réflexions et faisons de réelles propositions dans l'intérêt général de notre commune.

Nous saluons le bon travail de notre Adjoint aux affaires patriotiques et reconnaissons son efficacité à la tête de la Police Municipale. Nous apprécions également le travail de notre Adjointe à l'Urbanisme qui ne compte pas ses heures pour administrer les dossiers relatifs à sa délégation avec justesse et précision.

Nous vous informerons dès que nous aurons tous les éléments en notre possession de la mise en application de la réforme des territoires sur notre commune de Saint-Donat. Il semblerait cependant que ce soit l'entrée dans la Grande Agglomération Valence-Romans qui se profile à très grande vitesse; tel est le souhait de Monsieur Le Préfet (conformément à la législation en vigueur). C'est maintenant au Maire de Valence, Président de la Grande Agglo, de rendre sa décision à notre égard.

Pour notre part, nous souhaiterions rester libres et indépendants au sein de la CCPH. Que va-t-on aller faire dans ce grand regroupement qui éloigne les administrés des décisions et des élus de proximité?

Vos élus : Isabelle Guillaume et Alexandre Baillet, Saint-Donat Autrement

Quelques mises au point pour faire suite aux informations contenues dans une récente publication distribuée en Mai 2015 par la liste SDA, dirigée par Alexandre BAILLET.

Une question tout d'abord : sur la forme, une réaction est elle nécessaire ?

Non, car chacun sait en effet qu'attaques, critiques non constructives et propos injustifiés ou négatifs n'ont jamais l'impact attendu et ne servent pas leurs auteurs, surtout lorsqu'ils visent à dénaturer la fonction d'élu. Ils n'en sont que plus risqués et se retournent généralement contre leur rédacteur lorsqu'ils ciblent l'intégrité de la personne et là, sur ce plan, les Donatiens auront sans nul doute apprécié. La campagne des élections municipales n'est elle pas terminée depuis plus d'un an ? La liste SDA en est elle informée ?

Sur le fond en revanche, la production de la liste SDA appelle quelques commentaires.

Inexactitudes et désinformations ont émaillé cette publication et doivent donner lieu à un rappel des principales orientations budgétaires prises par la Majorité municipale. On les découvrira, pour comparaison, dans les précédentes pages du présent bulletin.

Sachons aussi par ailleurs :

- qu'aucune demande d'information formulée par la liste SDA n'est restée sans réponse.
- que les très rares propositions positives formulées par cette liste sont, quel paradoxe, déjà intégrées par la Majorité dans les mesures prises et en cours d'exécution pour l'exercice 2015.

- que la Majorité municipale travaille et applique sereinement le programme pour lequel les Donatiens l'ont élue.

Que penser enfin de l'alliance contre nature qui vient d'être passée entre la liste SDA, classée "Divers droite" lors des élections municipales et l'ex Conseiller général socialiste sortant, battu lors des dernières élections départementales ?

En effet, l'engouement soudain d'Alexandre BAILLET pour les idéaux de gauche interpelle. Cet acte, lié à quelques menues ambitions de pouvoir, offre un bien piètre visage de politique politicienne, pratique qui ne devrait pas être de mise au niveau local.

Les Donatiens, en particulier certains électeurs de la liste SDA, trahis et bafoués, vont pouvoir, là aussi et sans nul doute, apprécier.

Saint Donat sur l'Herbasse

Festival

INTERNATIONAL

DE FOLKLORE ET MUSIQUE DU MONDE

Du 7 au 10 juillet – place Chancel

si mauvais temps, spectacle reporté à la halle des sports



Spectacles gratuits à partir de 20h

Représentations :

7 juillet - Canada

8 juillet - Pérou et Sri Lanka

9 juillet - Slovaquie et Equateur

10 juillet - Botswana

Renseignements à l'Office du tourisme de St Donat – 04 75 45 15 32



La table de Jean-Jacques
Sonorisation : Art en Ciel
www.empi-et-riaume.com

